

IMPORTANT

DOSSIER COMPLET **A DEPOSER 1 MOIS (dernier délai) AVANT LA DATE DU MARIAGE.**

ATTENTION L'HEURE DE LA CÉLÉBRATION DU MARIAGE

DOIT ÊTRE IMPÉRATIVEMENT RESPECTÉE

Pièces à fournir pour la constitution du dossier mariage

- ☐ 1 - Actes de naissance
 - Français : daté de moins de 3 mois au moment du dépôt du dossier. (ORIGINAL)
 - Etrangers : daté de moins de 6 mois au moment du dépôt du dossier + traduction par un interprète assermenté. (ORIGINAL)
 - ☐ 2 – Un justificatif de domicile récents : soit le contrat de location et la dernière quittance de loyer, soit le titre de propriété et la taxe d'habitation, soit le contrat d'assurance du logement et sa quittance, soit l'attestation de carte vitale mentionnant l'adresse de l'assuré(e) et la taxe d'habitation ou l'avis d'imposition, soit factures (EDF/VEOLIA/etc...).
- Ainsi que les attestations sur l'honneur complétées et signées par chacun des futurs(es) époux/épouses.
- Pour les personnes hébergées : une preuve de domicile, l'hébergeant doit fournir ses justificatifs de domicile et sa pièce d'identité.
- ☐ 3 - Pièces d'Identité des futurs (es) époux/épouses.
 - ☐ 4 - Liste des témoins du mariage accompagnée de la photocopie de leur pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

CAS PARTICULIERS :

- ☐ 1 – Certificat du notaire si contrat de mariage (ORIGINAL).
 - ☐ 2 – Enfants issus du couple : copie intégrale des actes de naissance du ou des enfants (ORIGINAUX), datée de moins de 3 mois au moment du dépôt du dossier. **Fournir le livret de famille la semaine avant le mariage.**
 - ☐ 3 – Pour les futurs (es) époux/épouses étrangers (ères) :
 - le certificat de coutume (*en s'adressant au Consulat ou l'Ambassade*) (ORIGINAL).
 - le certificat de célibat ou de capacité matrimoniale (*en s'adressant au Consulat ou l'Ambassade*) (ORIGINAL).
 - ☐ 4 – Personnes veuves : copie intégrale de l'acte de décès du conjoint ou de son acte de naissance portant la mention du décès (ORIGINAL).
 - ☐ 5 – Incapables majeurs : consentement du tuteur ou du curateur.
 - ☐ 6 – Mineurs : l'homme et la femme ne peuvent contracter mariage avant leurs **18 ans révolus**. Néanmoins, le Procureur de la République du lieu de célébration du mariage, peut accorder des dispenses d'âge pour des motifs graves. Le consentement des parents ou du représentant légal est obligatoire soit le jour du mariage soit par un acte authentique dressé par le notaire ou devant l'officier de l'Etat Civil du domicile ou de la résidence des parents.
- Pour tout renseignement veuillez contacter le service de l'Etat-Civil au 02.38.88.44.44 Choix n°1.
- ☐ 7 – Le dépôt du dossier : celui-ci doit se faire **un mois minimum à trois mois maximums avant la date du mariage**. Pour cela, vous devrez **prendre un rendez-vous avec Madame DURAND**, du Service de l'Etat-Civil, au numéro ci-dessus. Lors de ce rendez-vous la présence des **2 futurs époux est obligatoire**.

Nous vous remercions de bien vouloir respecter précisément l'horaire fixé pour votre mariage.

Pour tout retard dépassant 15 minutes, l'Officier d'Etat-Civil se réserve la faculté de ne pas célébrer votre mariage.

**RENSEIGNEMENTS CONCERNANT
LES FUTURS (ES) EPOUX/ÉPOUSES**

Le maire interpellera, lors de la cérémonie, les époux dans l'ordre que vous indiquerez sur ce document, l'acte de mariage et le livret de famille seront conformes à ce choix.

Date du mariage : **Nombre de personnes** :

Heure du mariage : **à respecter impérativement**

FUTUR (E) :

Nom :

Prénoms :

Domicile

Né (e) à : Le

Tél fixe et portable :

Profession :

Nationalité :

PÈRE

Nom :

Prénoms :

Profession :

Adresse complète :

Date du Décès (s'il y a lieu) :

MÈRE

Nom :

Prénoms :

Profession :

Adresse complète :

.....

Date du Décès (s'il y a lieu) :

Etes-vous ? ☐ Célibataire
☐ Veuf (Veuve)
☐ Divorcé(e)

Enfants issus du couple ☐ Oui ☐ Non (si oui combien ?)

Contrat de mariage ☐ Oui ☐ Non

Mariage Religieux ☐ Oui ☐ Non

Echange des Alliances ☐ Oui ☐ Non

Quel sera votre domicile après le mariage ?

FUTUR (E) :

Nom :

Prénoms :

Domicile

Né (e) à : Le

Tél fixe et portable :

Profession :

Nationalité :

PÈRE

Nom :

Prénoms :

Profession :

Adresse complète :

Date du Décès (s'il y a lieu) :

MÈRE

Nom :

Prénoms :

Profession :

Adresse complète :

.....

Date du Décès (s'il y a lieu) :

Etes-vous ? ☐ Célibataire
☐ Veuf (Veuve)
☐ Divorcé(e)

**Si vous êtes en possession
d'un livret de famille, merci
de nous le transmettre la
semaine avant le mariage.**

☐ Présence d'un interprète assermenté le jour du mariage si le ou les conjoints (es) ne comprennent pas le français.

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

(article 6 du décret n°53.914 du 26 septembre 1953,
modifié par le décret n°74.449 du 15 mai 1974)

Je soussigné(e) _____
NOM (en majuscules) et Prénoms

né(e) _____ à _____
Date Commune et département

atteste sur l'honneur :

a) avoir mon domicile sis (Adresse complète) : _____

avoir ma résidence où j'ai résidé sans interruption : (adresse complète) _____

depuis le _____ jusqu'au _____

b) que je suis célibataire : ☐ OUI ☐ NON

c) que je n'ai pas contracté mariage à nouveau depuis celui célébré :

à : _____

le _____ avec : _____

☐ dissous par décès survenu le : _____

☐ dissous par (jugement ou arrêt) de divorce rendu le : _____

par _____

A _____ le _____
Signature

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

(article 6 du décret n°53.914 du 26 septembre 1953,
modifié par le décret n°74.449 du 15 mai 1974)

Je soussigné(e) _____

NOM (en majuscules) et Prénoms

né(e) _____ à _____

Date

Commune et département

atteste sur l'honneur :

a) avoir mon domicile sis (Adresse complète) : _____

avoir ma résidence où j'ai résidé sans interruption : (adresse complète) _____

depuis le _____ jusqu'au _____

b) que je suis célibataire : ☐ OUI ☐ NON

c) que je n'ai pas contracté mariage à nouveau depuis celui célébré :

à : _____

le _____ avec : _____

☐ dissous par décès survenu le : _____

☐ dissous par (jugement ou arrêt) de divorce rendu le : _____

par _____

A _____ le _____

Signature

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES TÉMOINS

(Les témoins doivent être majeurs, 1 témoin obligatoire par époux, 2 témoins maximum)

1^{ER} EPOUX :

1^{er} témoin :

Nom : _____ Prénoms : _____

Nom de naissance pour les femmes mariées (*) : _____

Profession : _____ Date de naissance : _____

Domicile : _____

2^{ème} témoin :

Nom : _____ Prénoms : _____

Nom de naissance pour les femmes mariées (*) : _____

Profession : _____ Date de naissance : _____

Domicile : _____

2^{ème} EPOUX :

1^{er} témoin :

Nom : _____ Prénoms : _____

Nom de naissance pour les femmes mariées (*) : _____

Profession : _____ Date de naissance : _____

Domicile : _____

2^{ème} témoin :

Nom : _____ Prénoms : _____

Nom de naissance pour les femmes mariées (*) : _____

Profession : _____ Date de naissance : _____

Domicile : _____

N.B. : Joindre une photocopie recto verso d'une pièce d'identité avec photographie + 1 justificatif de domicile

(*) le nom du conjoint doit apparaître sur la pièce d'identité.

Dans le cas contraire fournir en plus la photocopie du livret d'époux ou extrait d'acte de mariage.